

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MAI 2023**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19

Date de convocation
05/05/2023

Le **onze mai deux mil vingt trois**, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Erbrée, s'est réuni en séance ordinaire **à la mairie**, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, de LA VALLIÈRE Ollivia, FAUCHEUX Freddy, MANCEAU Martine, Alain CORNÉE, GUESDON Marie-Christine, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, TARDIVEL Fanély, COLINET Samuel, MARTINNE Anne-Laure, AUBERT Denis, JOUAULT Pascal, AUPIED Isabelle, ABDELSALAM Koï.

Absent(e)s excusé(e)s : BOTREAU Yves-Laurent (a donné pouvoir à COLINET Samuel), BELLIER Christian (a donné pouvoir à CORNÉE Alain), PAYELLE Dagmar (a donné pouvoir à de LA VALLIÈRE Ollivia), FUZIER Alexandre (a donné pouvoir à ERRARD Michel).

Absent(e)s :

Secrétaire de séance : ABDELSALAM Koï.

ORDRE du JOUR

Approbation du compte-rendu de la séance du 12/04/23

Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

Travaux de voirie 2023 : attribution du marché

Projet aménagement entrée de bourg VC 104 : étude + travaux de réfection

Complément sur cession chemin de la Havardière

Création d'une voie cyclable : lancement consultation pour travaux

Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 12 avril 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la dernière séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** par 17 voix le compte-rendu de la séance du 12 avril 2023.

Samuel COLINET est présent à 20h10.

Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

- Devis RGO Mobilités : transport des enfants du centre de loisirs au cinéma à Châtillon-En-Vendelais d'un montant de 349,00 € T.T.C.
- Devis TERRENA PRO : réalisation d'une analyse chimique de la terre du jardin pédagogique d'un montant de 117 ,60 € T.T.C.

- Devis Entreprise L'ENTRETIEN DU SOUVENIR : nettoyage du monument aux morts et réfection du lettrage d'un montant de 2 731,72 € T.T.C.
- Devis MJS VIDEO : achat de DVD induplicables pour la bibliothèque d'un montant de 1 219,11 € T.T.C.
- Devis GROUPAMA : assurance véhicule électrique de marque GOUPIL, cotisation annuelle d'un montant de 421,90 € T.T.C.
- Devis TOP ELEVAGE : fourniture et mise en place d'une prise de courant pour le véhicule électrique d'un montant de 954,00 € T.T.C.
- Devis TOP ELEVAGE : mise en place lignes pour éclairage carport d'un montant de 876,00 € T.T.C.

Déclarations d'intention d'aliéner (droit de préemption urbain)

- Dans le cadre de la vente d'un immeuble, Maître Philippe OUAIRY, notaire à Vitré (35), demande si la commune souhaite faire valoir son droit de préemption sur le bien situé 4 avenue des Charmilles, parcelle H n° 508 d'une surface totale de 629 m².

⇒ Décision de non exercice du droit de préemption.

Le Conseil Municipal prend note de ces décisions.

Travaux de voirie 2023 : attribution du marché

La commission voirie communale, réunie le 4 mai 2023, a pris connaissance du rapport d'analyse des offres du service voirie de Vitré Communauté. Le programme pour les travaux 2023 est le suivant :

TRANCHE FERME

- VC 106 - Route du Tremble – Bouffort
- CR 8 - La Brillandière
- CR 6 - La Basse Ente (*à voir 50% St-Pierre-la-Cour*)
- CR 7 - La Haute Ente (*à voir 50% St-Pierre-la-Cour*)
- VC 122 - La Goderie (*à voir*)
- VC 161 - Le Haut Bois Jary

TRANCHE OPTIONNELLE

- VC 119 - Chemin de la Serverie
- VC 118 - Zone d'Activités des Rochers (*pose bordures non fait par Entr. La Pierre & Le Ciseau*)

Trois entreprises ont remis une offre. La commission voirie propose de retenir celle de l'entreprise FTPB de Saint-Pierre-La-Cour d'un montant de 120 668,75 € HT tranche ferme et de 45 623,50 € HT tranche optionnelle, soit au total 166 292,25 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 17 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 abstention de retenir l'offre de l'entreprise FTPB, tranche ferme et tranche optionnelle,
- **Autorise** M. le Maire à signer le marché correspondant et d'éventuelles modifications en cours d'exécution (avenants).

Projet aménagement entrée de bourg VC 104 : étude + travaux de réfection

Monsieur le Maire expose qu'une consultation a été réalisée pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la voie communale n°104 en rue, de l'entrée du bourg jusqu'au giratoire du cimetière, soit 400 mètres environ.

Trois cabinets ont répondu sur une enveloppe de travaux prévisionnelle de 300 000 € HT :

- ABEIL : proposition taux de 8,5 %
- PLAINE ETUDE : proposition taux de 6,5 %
- SCE : leur charge de travail et leur situation ne permettent de répondre en étant compétitif.

La commission voirie propose de lancer l'étude avec un maître d'œuvre et dans l'attente du projet préconise une réfection légère dont le coût s'élève à 4 200 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE de retenir l'offre du cabinet PLAINE ETUDE,
- **Valide** la réfection légère de la voie en attente de l'étude d'avant-projet,
- **Autorise** M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant et d'éventuelles modifications en cours d'exécution (avenants).

Complément sur cession chemin de la Havardière

L'étude de Maître de GIGOU, notaire, demande de préciser les modalités de cession à la commune du chemin de la Havardière, parcelle E n° 294, soit 440 m²environ par les consorts FRIN.

Vu la délibération du 18 novembre 2020,
Conformément à la négociation globale avec les consorts FRIN,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Confirme** la cession de la parcelle E n° 294 à la commune par les Cts FRIN au prix de 0,50 €/m²,
- **Autorise** M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives pour ce dossier et notamment à signer l'acte notarié.

Création d'une voie cyclable : lancement consultation pour travaux

Monsieur le Maire présente les études de projet (dossier PRO) réalisées par le cabinet SCE, maître d'œuvre, pour la création d'une voie cyclable et piétonne du plan d'eau de la Valière, puis le long de la RD 29 jusqu'à l'aire de covoiturage route de Mondevert.

La plupart des propriétaires étant favorables, il propose de lancer la consultation des entreprises.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Approuve** par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE le projet présenté,
- **Décide** de lancer la consultation des entreprises,
- **Sollicite** l'aide de Vitré Communauté dans le cadre de son plan mobilité pour cette opération,
- **Autorise** M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives.

Questions diverses

Ultra tour le 4 juin : l'organisation de l'Ultra tour demande que les communes financent des bons d'achat pour les participants qui seront attribués par tirage au sort.

Décision :

Le CM approuve cette proposition et donne son accord pour prendre en charge des bons d'achat d'une valeur de 40 € chez les producteurs locaux Erbréens.

Prochaines dates de réunions commissions :

- **Commission communication : mardi 23 mai 2023 à 20h00**
- **Commission sports : mercredi 7 juin 2023 à 19h00**

Prochaines dates de réunions Conseil Municipal :

- **Jeudi 15 juin 2023**
- **Mercredi 5 juillet 2023**